



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

29/05/2015

08/06/2015

2015-001589

1. Intitulé du projet

Construction du Pôle Chimie Balard Recherche à Montpellier

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

CNRS Région Languedoc Roussillon

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

GIBELLO Guislaine

RCS / SIRET

180 089 013 00395

Forme juridique

EPST

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36 - Travaux ou construction soumis à permis de construire, sur le territoire d'une commune dotée dotée, à la date du dépôt de la demande, d'une carte communale ou d'un PLU ayant fait l'objet d'une évaluation environnementale permettant l'opération.	Construction réalisée en une phase, lorsque l'opération crée une SHON supérieure ou égale à 10 000 m ² et inférieure à 40 000 m ² .

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Construction et aménagement du Pôle Chimie Balard Recherche, pôle d'excellence du PRES Université Montpellier Sud France (PRES UMSF). Il regroupe 730 collaborateurs au sein de 2 grandes Unités Mixtes de Recherche.

Ces programmations sont réparties par strates dans le bâtiment selon les principes suivants :

- Au Sous-sol : les locaux techniques

- Au Rez-de-jardin : les Expérimentations protégées, la PAC (Plateforme d'Analyse et de Caractérisation), la zone logistique, les locaux techniques

- Au Rez-de-chaussée : le hall, avec les lieux de réunion et les terrasses, l'amphithéâtre, le CIT,

- Les Niveaux 1 à 4 : l'Institut de Chimie Moléculaire et des Matériaux Charles Gerhardt (ICGM), l'Institut des Biomolécules Max Mousseron (IBMM)

Création d'une plateforme énergie, d'un parking de 140 places et d'un bassin de rétention au Sud du Site.

4.2 Objectifs du projet

Le Pôle Chimie Balard propose dans un paysage méditerranéen un programme de laboratoires de recherche regroupant des unités existantes en vue de fédérer autour d'un outil commun la recherche et l'amener à devenir un des 10 centres mondiaux d'excellence en chimie. Le parti architectural du projet cherche avant tout à répondre à cet objectif majeur de communication, d'accueil et d'ouverture.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux consisteront à créer, au coeur du site actuel du CNRS et à l'emplacement de bâtiments existants, un bâtiment de 4 niveaux de Superstructure et de 3 niveaux d'infrastructure, habillé d'une résille métallique et intégré dans les espaces naturels paysagers actuels dont la préservation est une des priorités du projet. Le bâtiment à ossature béton armé, est inscrit en superstructure autour de 3 patios (dont un patio couvert) en partie haute du site et de poursuit en partie basse par deux ailes de un à deux niveaux, constituant l'infrastructure (dont les toitures sont partiellement végétalisées). Un ensemble d'aménagements et de voirie viendra ceinturer le projet et un parking de 140 places sera créé au pied du site (accès par l'avenue Geddes), ainsi qu'un bassin de rétention de grande capacité, inscrit dans une démarche globale de gestion des risques d'inondations. Les travaux sont prévus sur une durée d'environ 30 mois avec une phase de travaux de terrassements et de préparation de chantier anticipée. Le bassin sera également réalisé au démarrage de l'opération. Les installations de chantier seront localisées au droit du futur parking. Les accès du personnel seront réalisés par l'avenue Geddes et les accès des engins par le haut du site, par la route de Mende. Préalablement les arbres existants prévus conservés seront protégés et l'ensemble de la zone de chantier sera sécurisée et interdite au public. Des mesures préventives et compensatoires de gestion et de limitation des nuisances sont prévues pour l'ensemble des phases de travaux et tout au long du chantier.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

De part sa position centrale dans le site, le projet sera largement connecté aux bâtiments existants du site du CNRS mais également aux bâtiments existants ou futurs à proximité : Pôle de Formation Balard, universités UM2, etc. Des nombreux accès piétons, aux normes PMR, et véhicules sont prévus tout autour du projet. Afin de faciliter les livraisons et les amenées de matériels, les voiries seront aménagées et adaptées pour faciliter la gestion et la logistique du site. D'un point de vue technique, les installations sont prévues accompagnées de nombreuses aides à la gestion de type GTB/GTC (Gestion Technique du Bâtiment) en facilitant la maintenance, et les équipements et matériaux sont également choisis dans une logique et une optique de durabilité et de limitation des coûts de fonctionnement et de maintenance. Les installations seront également évolutives et prendront en compte les dernières réglementations et normes en vigueur visant à préserver la santé et la sécurité des usagers du site.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dépôt du Permis de Construire à la Mairie de Montpellier
 Dépôt du Dossier Loi sur l'Eau à la DDTM34
 Dépôt du Dossier ICPE

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Pour une demande de Permis de Construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface du terrain : 113 558 m ²	
Surface totale de plancher créée : 25 589 m ²	
Longueur du bâtiment créée : 109 m (Façade Sud-Ouest)	
Largeur du bâtiment créée : 66 m (Façade Est)	
Hauteur total du bâtiment créé (au point le plus haut) : 20.27 m superstructure et 28.47 m avec l'infrastructure (acrotère 82.27 ngf / rejet sorbonne : 85 ngf)	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

1919, Route de Mende
34000 Montpellier

AS 10

Coordonnées géographiques¹ Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'Impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Actuellement le terrain est vierge et non occupé.
Anciennement le sol était occupé par les bâtiments du CRBM.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de la Commune de Montpellier (édition Nov 2012)
Zone 3U1 - 4

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pour info : le bâtiment se trouve à environ 485 m d'un bâtiment inscrit au x Monuments Historiques. Il s'agit du Collège des Ecosais inscrit aux Monuments Historiques le 19/12/203.
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Ville de Montpellier est couverte par un PPRI approuvé le 13/01/2004.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit l'évacuation des excédents suite aux travaux de terrassement.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit l'utilisation de matériaux de construction et de remblais pour les travaux de terrassement.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Abattages et replantations La replantation sera d'un arbre replanté pour un arbre abattu, ainsi qu'un arbre planté pour 2 places de stationnements. Ainsi nous dénombrons d'après les plans de géomètres : 238 arbres abattus. Sont replantés : 310 arbres, hors baliveaux, soit 238 arbres en replantation et 72 arbres répondants aux impératifs du PLU pour le stationnement.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit des locaux Atex et des stockage de gaz;
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La cartographie des risques de l'Hérault indique uniquement un aléa sismique à risque faible sur la parcelle du projet. Néanmoins il a été prévu dans la conception de répondre aux : - risques d'inondation avec la création d'un bassin de rétention, - risques sismiques en réalisant une construction conforme à l'Eurocode 8.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bâtiment s'inscrit au cœur du site du CNRS. Les équipements techniques situés sur les toitures terrasses et la plateforme énergie, qui pourraient être sources de dérangement sonore avec un impact faible pour les bâtiments voisins de recherche et d'enseignement sont traités acoustiquement dans le cadre du projet.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sorbonnes des laboratoires qui se rejettent verticalement en toiture et qui pourraient être une source de dérangement olfactif avec un impact faible pour les bâtiments voisins de recherche et d'enseignement sont positionnés au point le plus haut (85 ngf max), de façon à faciliter la ventilation, la dispersion et la dilution des rejets.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pour information : dans le cadre du chantier, il peut y avoir des vibrations pendant les travaux de terrassement des infrastructures et de compactage.	
Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/></p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour mémoire : les éclairages extérieurs auront une lumière rabattue.
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input checked="" type="checkbox"/></p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les positions au point le plus haut des rejets des sorbonnes permettent la dispersion et la dilution des rejets.
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les EU / EP sont rejetés dans les collecteurs municipaux.
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input checked="" type="checkbox"/></p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les effluents des eaux usées des laboratoires sont traités avant rejet dans les collecteurs municipaux par neutralisation.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input type="checkbox"/></p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet Identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet Identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il nous semble que le projet n'a pas besoin d'une étude d'impact car :

- Il ne comporte pas de dérogations sur les dispositions réglementaires et normatives.
- L'impact du bâtiment est avant tout architecturale et paysager ,et fait l'objet d'un permis de construire.
- Des mesures compensatoires sont prévues pour les impacts paysagers sur l'existant.
- Le chantier sera réalisé dans les meilleures conditions, avec une bonne tenue de chantier, une sensibilisation des entreprises au tri des déchets et la sécurité pendant les travaux.
- La création du bassin de rétention est dimensionné pour gérer les risques des eaux et les inondations du secteur dans le cadre d'une approche globale de la zone avec la municipalité.
- Les rejets des sorbonnes sont situés sur les toitures terrasses en position haute. Les conduits sont dimensionnés à 3 m de haut pour optimiser la ventilation, la dispersion et la dilution des rejets.
- Les sources d'émission de bruit sont traités acoustiquement.
- Les effluents des eaux usées sont traités.
- Les lumières extérieures sont rabattues.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Notice architecturale et paysagère
Coupes générales du projet
Perspectives d'insertion

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à

Montpellier le, 22/05/2015

Signature

La Déléguée Régionale

 Ghislaine GIBELLO